

**Le 04 octobre 2019**, au Tribunal de PARIS (Amphi Pierre DRAI) se tiendra un colloque sur « **Traitement Judiciaire des Accidents Collectifs** » organisé conjointement par le Ministère de la Justice, le Tribunal de Paris, l'ENM et Lexis Nexis.

Le but est de faire le point, sur le traitement judiciaire des accidents collectifs, après cinq ans d'expérience depuis la création du pôle judiciaire spécialisé.